



Chèr(e)s collègues,

La représentation syndicale est indispensable à la bonne marche d'une institution, pour la prise en compte de l'ensemble des revendications des salariés.

Les résultats aux élections professionnelles, bien que très importants, ne sont pas le seul biais pour les organisations syndicales de montrer leur légitimité. Celle-ci se base aussi sur le nombre de leurs adhérents.

Si les syndicats SUD Solidaires se font une priorité de porter les revendications de TOUS les salariés des entreprises dans lesquels ils sont présents, ce sont les adhérents qui font notre force.

Etre adhérent :

- c'est être informé régulièrement des actualités de la section, du syndicat, de l'interpro,
- c'est soutenir activement le syndicat, lui conférer une légitimité accrue,
- c'est pouvoir participer aux débats, décisions, orientations prises par celui-ci

Notez que :

- les cotisations syndicales sont calculées en fonction de ses moyens (pourcentage du salaire annuel déclaré) pour permettre au syndicat de fonctionner. Elles sont déductibles à 66% des impôts (une attestation fiscale est délivrée par le syndicat chaque année à cet effet)
- la liste des adhérents n'est jamais diffusée en dehors du syndicat (que ce soit à la direction ou à d'autres organismes)

Le syndicalisme et la vie de l'entreprise sont ce que nous en faisons. Pour soutenir et pourquoi pas être acteur de la vie syndicale et du syndicat SUD Solidaires protection sociale, nous vous proposons de devenir adhérent.

